

LIGUE OCCITANIE DE TAMBOURIN

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 08/10/2026 Maison Régionale des Sports

PRÉSENTS :

Arrazat Denis, Benedito Christine, Detrie Annie (pouvoir Vessière M.), Vessière Magali, Gaffet G rald, Grolier S bastien, Lamolle Sylvain, Om Patrice, Rousse Paul (pouvoir Arrazat D.), Cl ment Thierry, Labarias Bernard, Catalan Valentin, Carayon C cile (pouvoir Clement T.), Castillo C lia, Rolando Lou, Julian Pierre, Castillo Eric, Gil Eng lique (pouvoir Benedito C.).

ABSENTS : Bosquier Jean-Pierre, Pastor Jean-Michel.

INVITE : Lamolle Max.

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour du CD :

Informations g n rales (pr sident)

D l gation de pouvoir pour le secr taire g n ral

Validation CR du CD 28/08/26

Validation des nouveaux statuts et r glement int rieur pour l'AG du 14/11/26

Bilan rencontre ligue Occitanie /FFJBT

Bilan sportif 2026

Bilans autres (journ es des reines, tournoi v t rans...etc)

Intervention du tr sorier : point sur l' tat des finances

Lancement saison en salle jeunes 2026/2027 (plateaux)

Pr sentation par le secr taire G. du projet championnat loisirs ext rieur 2027

Questions diverses

La s ance est ouverte   19h

Le Pr sident demande au comit  directeur d'acter la d l gation de pouvoir au secr taire g n ral Thierry Cl ment afin que la LOT ne soit pas impact e dans son fonctionnement par ses longues absences r p t es de l'hexagone.

Le comit  directeur accepte   l'unanimit  des pr sents et repr sent s. (en annexe).

CD du 28/08/26 concernant le r glement sportif modifi  :

Le compte rendu est approuv    l'unanimit  des pr sents et repr sent s.

STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR :

Suite   l'ordre de mission (en annexe)  mis par le Pr sident demandant   Max Lamolle de travailler sur les nouveaux statuts et r glement int rieur en collaboration avec le secr taire g n ral la pr sentation est faite avec les explications sur les modifications

obligatoires telles le non vote des comités départementaux aux Assemblées Générales électorales ...etc

Le comité directeur approuve à l'unanimité des présents et représentés.

Bilan rencontre ligue Occitanie /FFJBT :

Thierry Clément et Sylvain Lamolle ont rencontré la Présidente (Patricia Ganivenq) et le secrétaire général (Patrice Charles) de la FFJBT le 30/09/2026 dans les locaux de Gignac.

Ils sont ravis de pouvoir échanger.

Question posée par la Ligue OC : quelles sont les attentes de la fédé envers la ligue, concrètement aucune, l'organisation du plateau du championnat adulte de l'Hérault est une idée non réfléchie.

Nous n'avons pas souhaité en prendre l'organisation car nous ne sommes pas du tout impliqués dans le championnat adulte salle, pourquoi pas pour l'organisation du championnat de France jeunes lorsqu'il sera dans l'Hérault.

Ensuite nous avons donné nos attentes envers la fédé : droit de vote des Ligues et CD ils n'y sont pas opposés par contre apparemment nous ne pouvons pas voter pour l'AG électorale (interdiction par les textes).

Nous avons demandé le respect des différents échelons CD-Ligue- Fédération ainsi que recevoir tous les courriers adressés aux clubs, pas d'objection non plus.

Ensuite sur demande de Carole, l'extraction des licences PACA le vendredi avant chaque plateau, OK nous devons faire un mail avec les dates des plateaux et demande de l'extraction, ainsi Virginie pourra se programmer le travail et nous l'envoyer.

Dernier sujet : l'ANS nous avons fait remarquer que 6000€ étaient distribués entre cd13 et ligue paca et qu'au vu de notre investissement nous trouvions que nos 3250€ ne récompensaient pas le travail fourni (développement du sport en école, gestion des différents championnats...), ils nous ont précisé qu'il y avait quelques erreurs dans la rédaction de nos dossiers, qu'il faudrait améliorer et bien coller aux demandes.

Rendez-vous plutôt positif et à renouveler,

Bilan sportif 2026 :

Magali Vessière Présidente de la commission des championnats nous informe des résultats du championnat de Ligue où les Pennes Mirabeau finissant premier accède à la Nationale 2 et le club de Florensac finissant second est déclaré champion d'Occitanie et ayant gagné le barrage contre l'équipe de N2 de Cournonsec, Florensac accède à la N2. Côté descente en H1 l'équipe de Grabels.

Concernant le championnat de jeunes en extérieur les champions d'Occitanie sont en Poussin : Cournonterral, en Benjamin : Vendémian, en Minime : Cournonsec et en Cadet : Lavérune TC.

Concernant le championnat de jeunes en salle les champions d'Occitanie sont en Poussin : Cournonterral, en Benjamin : Vendémian, en minime : Cournonsec et en Cadet : Lavérune TC.

Sylvain Lamolle nous fait un bilan sur la nouvelle formule du championnat extérieur jeunes avec les retours des responsables d'équipes. 13 des 15 clubs inscrits ont répondu.

Points positifs :

- Les clubs préfèrent à l'unanimité la nouvelle formule avec les matchs en 13 (par rapport à la formule des plateaux)
- la souplesse d'organisation des matchs en semaine
- rencontrer des équipes de même niveau.

Points négatifs :

- Fin de championnat trop tardive pour les cadets (examens et vacances scolaires)
- le manque de diversité des équipes rencontrées
- difficulté d'organisation des matchs (manque de réactivité dans la réponse des coachs adverses) 1 club souligne qu'il y a trop de flexibilité quand plusieurs saluent la souplesse d'organisation.
- plateau à 3 équipes à proscrire

Améliorations proposées :

- proposition de phases de brassages et mini championnat ensuite.
- formule actuelle mais avec 2 matchs par période pour les équipes en terrain à 3

Nous échangerons lors de l'AG sur les formules proposées, et nous solliciterons les clubs pour savoir ce qu'ils pensent d'élargir la formule en 13 jeux aux benjamins.

Lancement de la saison 2026/2027 en salle pour les jeunes :

Magali nous informe qu'il y a une baisse des effectifs en Poussin moins 2 équipes en minime moins 2 équipes en cadet moins 3 équipes et en benjamin plus 2 équipes. Les plateaux sont en cours de constitution et la ligue recherche des salles pour ces plateaux.

Bilans autres :

Journées des reines : première journée réussie, rassemblant une quinzaine de benjamines, et autant de minimes/cadettes. Encadrement par Carole et quelques joueuses de l'équipe de France.

Tournoi des vétérans : les intempéries nous ont obligés à annuler cette journée de convivialité et impossibilité de le reporter car le championnat en salle 2027 reprend.

Intervention du Trésorier :

Bernard Labarias nous informe, tableau EXCEL à l'appui, que nos comptes sont bons. La ligue va s'équiper d'une sono (une aide a été demandée à la Région).

Projet d'un championnat loisirs extérieur 2027 : voir en annexe le projet.

Question diverse :

Reprise du stage de la Ligue en extérieur et en 1/2 pension la ligue est en discussion avec une municipalité pour les repas de midi. Les stages en pension complète sont plus complexes car obligation est faite d'avoir un directeur (trice) de stage et le coût est important.

Plus de question la séance est levée à 22heures

Fait à Montpellier le 08/10/2026

Le président
Denis ARRAZAT



ANNEXES :

1 : ORDRE DE MISSION SECRETAIRE GENERAL

2 : ORDRE DE MISSION MAX LAMOLLE

3 : PROJET CHAMPIONNAT « LOISIRS »



Ligue Occitanie de Tambourin
Maison Régionale des Sports
CS 37093
1039 rue Georges Méliès
34967 MONTPELLIER Cedex 2
06 20 89 12 60

Objet : Ordre de Mission

Je soussigné Denis ARRAZAT Président de la Ligue Occitanie de Tambourin, demande au comité directeur d'acter ma délégation de pouvoir au secrétaire général Thierry CLEMENT afin que la LOT ne soit pas impactée dans son fonctionnement par mes longues absences répétées de l'hexagone.

Fait à Montpellier le 08/10/2026

Le Président
Denis ARRAZAT



VALIDE par le comité directeur du 08/10/2026

Le secrétaire général
Thierry CLEMENT



Association régie par la Loi du 1 Juillet 1901
Enregistrée en Préfecture de l'Hérault sous le n°3/23565 le 18/10/96
Registre National des Associations N° W343009199
Crédit Mutuel 00020368102 St Jean de Védas – SIRET : 447 663 24600042
Site : www.tambourin-ligueoc.fr E-mail : ligue@tambourin-ligueoc.fr



Ligue Occitanie de Tambourin
Maison Régionale des Sports
CS 37093
1039 rue Georges Méliès
34967 MONTPELLIER Cedex 2
06 20 89 12 60

Objet : Ordre de Mission

Je soussigné Denis ARRAZAT Président de la Ligue Occitanie de Tambourin donne mission à M Max LAMOLLE de travailler sur la refonte des statuts et du règlement intérieur de la LOT en partenariat avec le secrétaire général M Thierry CLEMENT et ce avant le 08 Octobre 2026 afin de pouvoir les présenter et les faire valider par le comité directeur et ainsi les faire voter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Novembre 2026.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Montpellier le 14/01/2026



contact@tambourin-ligueoc.fr
siret: 447 663 246 000 42

Association régie par la Loi du 1 Juillet 1901
Enregistrée en Préfecture de l'Hérault sous le n°3/23565 le 18/10/96
Registre National des Associations N° W343009199
Crédit Mutuel 00020368102 St Jean de Védas – SIRET : 447 663 24600042
Site : www.tambourin-ligueoc.fr E-mail : ligue@tambourin-ligueoc.fr

Objet : création d'un championnat pour « débutants » ou « loisirs » pour l'extérieur

Nous constatons :

- qu'il est difficile pour les débutants de jouer en extérieur avec la petite balle, et que très souvent, ils se retrouvent uniquement à la corde.
- que certains ne pratiquent le tambourin que jusqu'en juin ou ne veulent pas faire de compétition car elle se chevauche sur les vacances scolaires
- que certains ne veulent pas être bloqués les week-end
- que certains ne sont pas assez nombreux dans leur club pour s'entraîner entre eux et ne connaissent pas les autres clubs dans la même situation avec qui ils pourraient organiser des rencontres.
- que certains ne veulent pas faire de trop de déplacements.

Le but de la création de ce championnat serait de trouver une solution à ces constats et augmenter le nombre d'adhérents.

Pour y répondre, je vous propose que la ligue étudie et/ou fasse un test sur la saison 2026. Nous pourrions le proposer à l'AG ou avant et en fonction du retour des présidents, poursuivre ou abandonner ce projet. Les grandes lignes seraient :

- période de mars à fin juin
- une ou deux poules en fonction des engagements. Les poules pourraient être faites en fonction de la localité (rassembler les clubs proches pour éviter les déplacements), mais aussi en fonction des clubs qui disposeraient de l'éclairage (pour faciliter les matchs en nocturne en début de saison)
- fréquence : championnat en match aller/retour avec 1 match / 15 aine en privilégiant les matchs en semaine plutôt que le WE qui est réservé à la compétition
- date des rencontres : entente entre club durant la 15 aine programmée. Un calendrier serait édité par la ligue après entente des clubs afin d'avoir un support. Par contre, si une modification devait être faite, pas besoin d'en informer la ligue, juste le club adverse.
- catégories : de minimes à senior (avoir une licence compétition extérieure 2026 minimes, cadet, H3 ou H2 uniquement). Equipe mixte acceptée
- possibilité de prêt de joueur si pas d'équipe loisirs engagée dans son club
- un classement serait fait mais sans déclaration de vainqueur pour garder l'esprit « loisirs ». Si le match ne s'est pas joué ou pas rentré, match noté perdu pour les deux mais sans pénalité financière
- engagement d'équipes 50 € (sans rétrocession possible si désistement après le début du championnat)
- pas de pénalité en cas de forfait, pas d'envoi de feuille de match, juste renseigner le résultat sur le site
- obligation d'avoir un correspondant par équipe pour l'organisation des matchs (nom, te, et mail)

Règlement sportif proposé :

- dimension terrain minimes
- grosses balles
- le cordier ne peut pas faire plus de 2 jeux consécutifs à la corde et doit donc obligatoirement tourner au fond ou tiers. S'il va sur le banc, cela compte comme s'il était cordier
- match en 13 jeux
- possibilité de jouer en nocturne en semaine.
- impossibilité de faire deux matchs (loisirs et compétitions) le même jour sauf pour les minimes et cadets

